



La sauvegarde du patrimoine bâti et naturel, le développement durable sont au cœur de l'action des propriétaires d'hébergements Gîtes de France depuis leur création en 1951. Nous ne pouvons donc rester insensibles à la dégradation de l'environnement et de notre qualité de vie...

C'est pourquoi les adhérents Gîtes de France de la région Poitou-Charentes souhaitent s'engager, avec leurs hôtes, pour contribuer au quotidien au développement durable, modestement mais efficacement, en proposant quelques gestes simples, responsables, efficaces et de surcroît économiques. Les gestes Eco citoyens permettent de faire des économies tout en préservant l'environnement...

Les engagements qui suivent, en caractères gras, doivent être respectés par l'adhérent



- ❖ Les lampes fluo compactes, lampes à induction, ou les LED utilisent 4 à 10 fois moins d'électricité que les lampes à incandescence traditionnelles et peuvent durer jusqu'à 15 fois plus longtemps (fluor compactes) et même 100 fois plus longtemps (LED).
- ❖ Une fuite goutte à goutte peut consommer 35 000 litres/an et représenter une dépense de 400 €.
- ❖ Un programme de lavage court ou éco consomme 3 fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°...
- ❖ La simple utilisation d'un verre à dent permet d'économiser 10 000 litres d'eau par an...
- ❖ Avec 2 bouteilles en plastique, on peut fabriquer une écharpe...
- ❖ L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille...
- ❖ Une simple pile bouton pollue 400 000 litres d'eau...



ENGAGEMENTS



ENERGIE

Je m'engage à :

- ❖ ne pas utiliser d'appareil de climatisation (et à conseiller à mes hôtes de fermer les volets et les fenêtres en été pour préserver la fraîcheur de la maison).
- ❖ installer des robinets thermostatiques sur les radiateurs (à voir avec l'installateur)
- ❖ utiliser des ampoules basse consommation, ne pas utiliser d'halogènes et éviter les lampes à incandescence
- ❖ regrouper les appareils audiovisuels sur une multiprise à interrupteur. (Pour éviter qu'ils restent en position « veille ».....)
- ❖ installer une trappe dans la cheminée
- ❖ faire entretenir les appareils de chauffage régulièrement.
- ❖ placer des plaques foyères (plaques de fonte) sur le fond et le sol de la cheminée.

En cas de travaux et de remplacement de matériel, je m'engage à :

- ❖ remplacer mon système de ventilation par un modèle hygroréglable ou mieux, à double flux.
- ❖ remplacer les appareils ménager par des modèles de classe A.
- ❖ remplacer la plaque de cuisson électrique, par une plaque mixte ou à gaz.
- ❖ remplacer les radiateurs électriques de type « grille pain » ou rhéostat par des modèles moins gourmands en énergie (type radiant)
- ❖ installer un radiateur mural de type sèche serviette avec minuterie et thermostat dans la salle d'eau.



AU

Je m'engage à :

- ❖ réparer au plus vite les éventuelles fuites d'eau
- ❖ récupérer l'eau de pluie

- ❖ installer une chasse d'eau à double commande (ou faire régler le niveau d'eau)
- ❖ équiper mes robinets de réducteurs de débit, d'aérateurs et en cas de travaux remplacer les robinets mélangeurs par des mitigeurs.

En cas de travaux je m'engage à :

- ❖ privilégier la douche et à l'équiper si possible d'une robinetterie thermostatique.



LIMINATION des DECHETS

Je m'engage à :

- ❖ procéder au tri sélectif de mes déchets en laissant à disposition de mes hôtes les poubelles adéquates et à privilégier si possible la solution de compostage pour les déchets verts.
- ❖ mettre à la disposition de mes hôtes un récipient de récupération des piles usagées et des ampoules basse consommation.



SPACES VERTS

Je m'engage à :

- ❖ utiliser l'eau de pluie pour arroser le jardin
- ❖ éviter toute utilisation de pesticide dangereux pour la santé et à utiliser mon compost et les macérations pour fertiliser mes plantes.
- ❖ planter des haies champêtres et privilégier les espèces locales peu gourmandes en eau.
- ❖ arroser mon jardin le soir pour éviter l'évaporation d'eau et pailler les massifs.
- ❖ espacer les tontes du gazon, régler la tondeuse sur une taille de coupe plus haute.
- ❖ encourager la biodiversité en laissant un carré d'herbes sauvages et en installant des nichoirs.....



C O C O N S O M M A T I O N

Je m'engage à :

- ❖ utiliser les produits éco labellisés, ceux du commerce équitable et de l'agriculture biologique
- ❖ fournir les produits d'entretien éco labellisés ou de base (savon noir, vinaigre blanc, argile, bicarbonate de soude...)
- ❖ proscrire l'utilisation des lingettes, des aérosols, fournir les torchons et chiffons de ménage
- ❖ Eviter les produits chlorés
- ❖ acheter des produits locaux et de saison, en privilégiant les circuits de distribution courts (ex jus de pomme ou de raisin au lieu d'orange)
- ❖ privilégier des écorecharges, des conditionnements de grande taille et recyclables, et éviter les produits sur emballés.
- ❖ utiliser les noix de lavage, privilégier les produits naturels et renoncer aux produits toxiques.

En cas de travaux, je m'engage à :

- ❖ n'utiliser aucun vernis, peinture ou colle glycérophtalique



T H I Q U E A C C U E I L

Je m'engage à :

- ❖ informer mes hôtes de ma démarche éco citoyenne, des dispositifs d'économie d'eau, d'énergie, de gestion des déchets à leur disposition, afin de les sensibiliser à un comportement plus responsable.
- ❖ informer mes hôtes sur les filières locales de produits de qualité.
- ❖ servir essentiellement des produits frais et locaux en table d'hôtes.
- ❖ choisir des partenaires locaux engagés dans une démarche de qualité (traçabilité), en table d'hôtes

Fait en deux originaux, dont un est remis à chaque partie,

A Le

L'Adhérent
Signature

Le Relais Départemental
Signature et cachet

